



KERMESSE



L'école fait son cirque

COMME TOUJOURS À BRUEIL, L'ANNÉE SCOLAIRE S'EST TERMINÉE PAR UNE FÊTE.

Sous un ciel bleu magnifique en guise de chapiteau, les enfants de l'école ont fait leur cirque ce samedi 21 juin, premier jour de l'été.

Clowns, jongleurs, équilibristes, acrobates, ont enchaîné leurs numéros devant un public nombreux et admiratif. Une très belle journée de kermesse magnifiquement organisée par les enseignants, les ATSEM, les parents d'élèves sans oublier Monsieur Loyol !



L'école est finie...



10 CM2 ONT DIT AU REVOIR À L'ÉCOLE DU VILLAGE. COMME LEURS AÎNÉS, ILS EMPOR-
TERONT UN PEU DE LECTURE EN SOUVENIR
DE CES ANNÉES À BRUEIL.

Le traditionnel dictionnaire Larousse de l'année offert par la commune à celles et ceux qui partent au collège et à qui nous souhaitons bonne chance : Floriane Bourreau, Farid Berrak, Nathan Cassoti, Martin Claudet, Océane Foulon, Chloé Guillot, Ines Lienard, Paul Marquigny, Constance Vandermeersch et Tiphaine Wegel.

6 septembre, Brueil n'en fait qu'à sa fête

ATTENTION, À BRUEIL-EN-VEXIN, C'EST UNE HABITUDE, UNE FÊTE PEUT EN CACHER UNE AUTRE !

Encore une fois, celle des voisins a tenu toutes ses promesses et nous étions plus de 200 ce soir-là pour partager un diner amical, musical et chaleureux !

Combien serons-nous pour notre fête de rentrée le 6 septembre ?

Le Comité des fêtes et les élus préparent quelques surprises qui s'ajouteront aux incontournables : apéritif, diner, retraite aux flambeaux, feu d'artifice, musique... On retient tous la date.



Bon à savoir

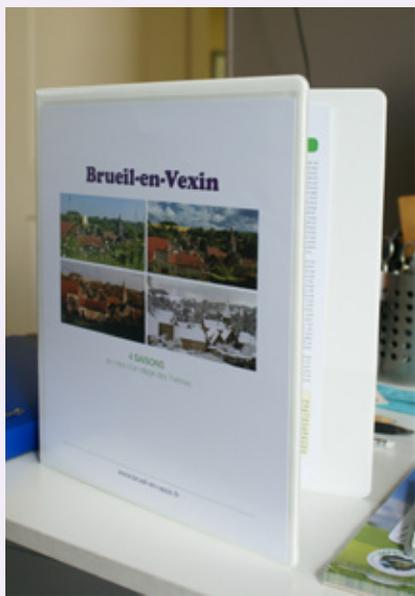
• LES PASSEPORTS À LIMAY

L'obtention ou le renouvellement d'un passeport n'est pas possible en mairie de Brueil. Pour cela, vous devez vous rendre à la mairie de Limay (5 avenue du Président Wilson). Attention, l'instruction des dossiers ne se fait pas le samedi mais tous les jours de la semaine de 8H30 à 11H30 et de 13H30 à 16H45.

• LA PERCEPTION N'EST PLUS À GARGENVILLE

Elle vient de déménager et ses bureaux sont désormais à Epône, 75 avenue du Professeur Emile Sergent. Cette fermeture s'inscrit dans la politique gouvernementale de modernisation de l'action publique décidée par L'Etat. Les communes ne sont pas à l'origine de ces changements. Pour toutes vos démarches (impôts, amendes...), vous devez maintenant vous rendre au Trésor Public d'Epône. Pour les personnes ayant des difficultés à se déplacer, la plupart de ces démarches peuvent être effectuées sur Internet ou par courrier.

• AVEZ-VOUS VOTRE CLASSEUR ?



En principe, tous les habitants de la commune ont reçu le classeur de la Lettre de Brueil qui a été distribué par des élus au mois d'avril. Certaines portes étant parfois restées closes, quelques familles ont pu être oubliées. N'hésitez pas à téléphoner en mairie pour le signaler.

RYTHMES SCOLAIRES

Force à la loi !

MALGRÉ NOS RÉTICENCES, NOUS AVONS CHOISI D'APPLIQUER LA LOI ET DE METTRE EN PLACE LA RÉFORME DES RYTHMES SCOLAIRES DÈS LA RENTRÉE DE SEPTEMBRE. NOUS AURIONS PU, COMME BEAUCOUP DE PETITES COMMUNES ONT DÉCIDÉ DE LE FAIRE, ORGANISER UNE SIMPLE GARDERIE ET FAIRE LE « MINIMUM SYNDICAL ». NOUS AVONS DÉCIDÉ D'ALLER UN PEU PLUS LOIN. EXPLICATIONS.

Par cette réforme, l'éducation nationale vise à alléger les journées scolaires pour éviter les démobilisations intellectuelles engendrées par des journées trop chargées et à équilibrer la semaine scolaire en établissant un rythme régulier. Pour cela, elle demande de respecter la répartition des 24 heures scolaires sur 9 demi-journées (dont le mercredi matin), donc de raccourcir les journées et que les communes mettent en place 3 heures hebdomadaires de TAP (temps d'activités périscolaires). Soit.

Depuis plusieurs mois, un groupe d'élus travaille sur un projet qui a été présenté en Conseil d'école puis à l'ensemble des parents, le 18 juin dernier. Un projet pour les enfants qui consiste à mettre en place des activités de jeux, de créativité ou d'expression. Ces activités facultatives doivent rester

un espace où l'enfant pourra explorer, prendre des initiatives et/ou au contraire respecter des règles, développer son sens artistique, enrichir son patrimoine culturel, et découvrir son environnement.

Nous avons bien conscience des difficultés que ces changements vont provoquer dans l'organisation des familles... Comme dans celle de la commune où le maire devient responsable d'une organisation qu'il n'a pas souhaitée et qui devra être prise en charge financièrement par le budget communal. Difficultés qui ont été largement exposées lors de notre réunion. Mais puisque nous sommes obligés de faire... Autant faire bien, en pensant d'abord aux enfants.

RYTHMES SCOLAIRES : COMBIEN ÇA COÛTE ?

L'estimation pour notre commune est de l'ordre de 30 000 € pour l'année. Sur la base hypothétique de 80 enfants, la participation des familles serait de 4800 €, celle de l'état (les deux premières années seulement) de 4000 €. Le budget communal sera donc impacté à hauteur de 22 000 € en année pleine !

RAPPEL : Les familles qui n'ont pas retourné en mairie le questionnaire « Rythmes scolaires » et « Restaurant scolaire » doivent impérativement le faire avant le 15 juillet. Merci

PARC DU VEXIN

Notre école éco-citoyenne

LES ÉCOLES QUI ONT MENÉ DES PROJETS EN ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT ET AU TERRITOIRE AVEC LE PARC SONT INVITÉES À PRÉSENTER LEURS TRAVAUX CHAQUE ANNÉE À L'OCCASION DE LA FÊTE DES ÉCOLES ÉCO-CITOYENNES.



Devrons-nous fermer définitivement le jardin du Kiosque ?

NOTRE JARDIN DU KIOSQUE QUE NOUS AVI-
ONS IMAGINÉ COMME UN LIEU DE REPOS ET
DE JEUX POUR LES PETITS ACCOMPAGNÉS
DE LEURS PARENTS FAIT EN PERMANENCE
L'OBJET D'INCIVILITÉS ET DÉGRADATIONS.

Cette situation ne peut plus durer et nous tenons à
avertir les auteurs qui ont été identifiés par nous et
par la gendarmerie que nous allons porter plainte

contre eux. Il est inadmissible que certains jeunes
mineurs de Brueil s'y introduisent par effraction le
soir ou la nuit. Résultat : éclairage et table cassés,
tags, monceaux de cannettes et bouteilles d'alcool,
mégots etc.

Nous sommes loin de cet espace de tranquillité
que nous étions si heureux d'avoir pu réaliser et
que nous serons amenés à fermer définitivement à
cause de quelques-uns.



Travaux

• PROLONGEMENT DE LA RUE DU MOULIN

Cette voie qui longe la Montcient vient de su-
bir un lifting complet destiné à lui rendre sa
vocation première d'itinéraire de promenade.

La pose de barrière en bois permet à la fois
d'empêcher le stationnement et de réserver
le côté berge aux poussettes et piétons. A voir.



• DÉPARTEMENTALE 130

La Direction des routes a décidé de réaliser
la réfection d'une partie de la départemen-
tale 130 entre la Chartre et le carrefour de la

route de Guitrancourt. Cet été, elle poursui-
vra ses travaux dans les bois de Gargenville
entre la sortie SITA et la voie Calcia



• À L'ATELIER MUNICIPAL

La construction d'un nouvel auvent per-
met aux cantonniers de gagner de la
place pour stocker du matériel.



• ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX À LA CHARTRE

La commission d'appel d'offres s'est réunie
le 27 juin pour étudier les dossiers de can-
didature. L'entreprise retenue sera connue
cet été. Le début des travaux est toujours
programmé pour fin septembre. Durée pré-
vue : 2 mois.

• SUR L'ÎLE

Initiative de l'équipe de fleurissement, ce
petit jardin aromatique sur le chemin de
l'école permet aux enfants de faire la diffé-
rence entre les herbes fines et les autres !



Nos nouveaux élus

LE PARC NATUREL RÉGIONAL DU VEXIN FRANÇAIS EST GÉRÉ PAR VOS ÉLUS QUI REPRÉSENTENT LA RÉGION ILE-DE-FRANCE, LES DÉPARTEMENTS DU VAL D'OISE OU DES YVELINES, LES 99 COMMUNES DE SON TERRITOIRE, LES COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU D'AGGLOMÉRATION SANS OUBLIER CELLES QUI ONT UN STATUT PARTICULIER DE « VILLES-PORTES ».

Ainsi, après chaque élection, qu'elle soit régionale, cantonale ou municipale, le Parc se choisit une nouvelle gouvernance.

Une effervescence toute particulière régnait à la Maison du Parc ce lundi 19 mai... Pour la première fois, les 131 élus du territoire et leurs suppléants étaient réunis pour une prise de contact. Accueillis par les chargés de mission, les nouveaux élus ont pu découvrir le fonctionnement du Parc, ses domaines de compétence et ses actions en matière d'aménagement, de développement, de tourisme, de valorisation du patrimoine, d'éducation, d'agriculture, d'environnement.

Des échanges fructueux et nécessaires qui se sont poursuivis par un premier comité syndical avec un ordre du jour chargé : l'élection du Bureau du Parc, de son Président et de ses 8 Vice-présidents. Marc Giroud, délégué de la commune de Vallangoujard a été élu président, notre maire Bruno Caffin a été élu 1er vice-président en charge des finances, des affaires générales et de la communication.

Lire cet été



le kiosque
Bibliothèque municipale
de Brueil en Vexin

Ne partez pas en vacances sans avoir choisi quelques livres au Kiosque, notre bibliothèque municipale. Il sera ouvert en juillet tous les mercredis de 15H00 à 17H00 et les samedis de 10H30 à 12H00 et au mois d'août, seulement le mercredi de 15H00 à 17H00.

Calcia déposera son projet en fin d'année

LA SOCIÉTÉ CALCIA POURSUIT SES ÉTUDES EN VUE DE DÉPOSER SON DOSSIER DE DEMANDE D'EXPLOITATION D'UNE CARRIÈRE CIMENTIÈRE AVANT LA FIN DE L'ANNÉE 2014.

Nous savons que sa demande portera sur une première phase de 80 hectares situés sur notre commune, au cœur d'un plus vaste périmètre de 550 hectares appelé zone spéciale ou zone 109. Une exploitation par phases de 5 ans qui durera... 30 ans ! Malgré l'insistance des élus, du Président du Parc du Vexin, des associations, des agriculteurs, Calcia se retranchait derrière une forme de secret professionnel dès que, les uns ou les autres, nous posions des questions sur le contenu du dossier et les résultats des études entreprises : sondages, poses de piézomètres, tracé d'une piste à travers le bois, faune flore, eaux superficielles et souterraines, bruit,

poussières, vibrations, paysage, exploitations agricoles, préjudices, compensations...

“ Si la zone spéciale leur confère une forme d'impunité, ils devront tôt ou tard écouter ce que nous avons à leur dire. ”

De toute évidence, le calendrier s'accélérait, les responsables du projet changent peu à peu d'attitude. Il était temps pour eux de comprendre que si la zone spéciale leur confère une forme d'impunité, ils devront tôt ou tard écouter ce que nous avons à leur dire.

Il était temps pour eux de comprendre que si la zone spéciale leur confère une forme d'impunité, ils devront tôt ou tard écouter ce que nous avons à leur dire.



Dimanche 22 juin... A l'invitation des Amis de Brueil et de l'AVL3C Vexin zone 109, une soixantaine de Bruellois sont partis de la mairie pour rejoindre des habitants de Fontenay-Saint-Père, Guitrancourt et Sailly. Une marche de solidarité pour dire non à un siècle de carrières.

Carnet

• **Nos peines...** C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de deux anciens du village qui nous ont quittés ces jours-ci. A 94 ans, **Simonne Perrel** était la doyenne de Brueil, elle est décédée début juin. **Pierre Fiaux**, 93 ans était arrivé au village pendant la dernière guerre. Il habitait ruelle Saint-Jean mais depuis le décès de son épouse Henriette en 2009, il vivait près de ses enfants. Il a été enterré le 30 juin. Nous présentons nos condoléances à ces deux familles dans la peine.

• **Nos joies...** Plus d'un bébé par mois, le rythme est bon. Nous avons appris avec plaisir l'arrivée de **Timéo** chez Stéphanie et Phi-

lippe Proença le 24 avril à Mantes-la-Jolie, **Alessandro**, premier enfant d'Emilio et Sandra Crescenzi à Antony le 19 mai, de **Maëly** fille d'Elodie Repole et Gary Nilusmas née à Poissy le 7 juin et à l'heure où nous bouclons nous apprenons la naissance d'**Alice** dans la famille Guédon à Meulan le 19 juin. Nous sommes heureux de partager le bonheur de ces quatre couples qui vont passer l'été aux biberons.

• **Mais aussi...** Félicitations à **Jérémy Sotto** et **Aurélien Guettier** qui se sont mariés à Brueil le jour de l'été, le 21 juin et aussi à **Patrick Perfendie** et **Danielle Rossard** le 23 juin. Tous nos vœux !